

NOVEMBRE 2021



# TABLEAU DE BORD DES INVESTISSEMENTS RESPONSABLES DES RÉGIMES DE RETRAITE CANADIENS

OUTIL DÉCISIONNEL VISANT À ACCROÎTRE L'AMBITION POUR  
LA CRÉATION D'UN AVENIR INCLUSIF ET DURABLE

En partenariat avec

Avec le soutien de





L'Institut pour l'IntelliProspérité est un réseau de recherche national, mais aussi un laboratoire d'idées (Think Tank) basé à l'Université d'Ottawa. Nous effectuons des recherches de niveau international et travaillons avec des partenaires publics et privés, le tout pour faire progresser les politiques pratiques et les solutions du marché pour une économie plus forte et propre.

[institute.smartprosperity.ca](http://institute.smartprosperity.ca)

*The Natural Step* est un organisme de bienfaisance d'envergure nationale qui possède plus de 25 années d'expérience en matière d'initiatives visant à encourager les progrès de la science, de l'innovation et du leadership stratégique pour favoriser une économie forte et inclusive qui prospère dans les limites de la nature.

[naturalstep.ca](http://naturalstep.ca)



*Corporate Knights* est une organisation de médias et de notations qui s'engage envers l'évolution d'une économie bénéfique tant à la population qu'à la planète.

[corporateknights.com](http://corporateknights.com)

La Fondation familiale Trottier, fondation privée établie à Montréal, est l'un des chefs de file au Canada dans le soutien de solutions visant à atténuer les changements climatiques, y compris des initiatives qui renforcent l'écosystème financier durable.

[trottierfoundation.com](http://trottierfoundation.com)

Le présent rapport est un projet de *The Natural Step* Canada et de l'Institut de l'intelliProspérité en partenariat avec *Corporate Knights* et avec le soutien la Fondation familiale Trottier.

Auteurs : Derek Eaton, Toby Heaps, Anik Islam, Matthew Malinsky

Merci à Flavie Desgagné-Éthier, David Hughes, Mac Radburn, Mathias Schoemer, Ralph Torrie, Alice Irene Whittaker et Mike Wilson pour leur contribution à l'élaboration et à la réalisation du *Tableau de bord des investissements responsables des régimes de retraite canadiens*.

Novembre 2021

**Déni de responsabilité :** Les auteurs assument l'entière responsabilité du contenu du rapport. Les membres de la tribune consultative d'experts ont agi à titre personnel pour guider cette initiative et l'aider à réaliser un impact positif. Leur participation ne suppose pas nécessairement leur accord avec tous les aspects du contenu du rapport, ni la validation de ces derniers. Les opinions exprimées ne représentent pas forcément celles de la Fondation familiale Trottier.

Veuillez faire parvenir vos commentaires (y compris toute erreur et omission) à : Matt Malinsky, analyste-rechercheur, Corporate Knights, à [matthew@corporateknights.com](mailto:matthew@corporateknights.com)

# EN APPUI À CE RAPPORT

« Quand il s'agit d'évaluer le risque et d'y réagir, nous sommes habitués à remonter en arrière et à réfléchir de façon linéaire. Même les trajectoires de risque escarpées et exponentielles que nous devons actuellement parcourir ont une apparence linéaire quand on en examine seulement une fine tranche. Heureusement, les principaux régimes de retraite du secteur public détiennent les antécédents, la capacité et la volonté nécessaires pour réfléchir de façon prospective et réagir de manière attentionnée. Espérons que le Tableau de bord les encouragera et les aidera, ainsi que d'autres intervenants du marché, à réagir de façon proactive aux défis de durabilité de plus en plus existentiels que nous devons tous affronter ensemble. »



**Ed Waitzer**, avocat et ancien président du conseil, Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

« Ce rapport est un excellent début qui servira de point de référence à, je l'espère, une conversation fructueuse sur la valeur partagée que créent les régimes de retraite. J'espère qu'il inspirera et équipera les participants aux régimes, peu importe la taille de ces derniers, à poser des questions importantes sur les répercussions environnementales et sociales des placements de leur régime et sur le type d'avenir que ceux-ci permettront de créer. »



**Rosalie Vendette**, experte en finances durables

« En tant qu'intendants de nos épargnes-retraite, les caisses de retraite ont un important rôle à jouer pour sécuriser les normes de vie futures des Canadiens dans un monde équitable et vivable. À cette fin, nous devrions tous accueillir favorablement le Tableau de bord des investissements responsables des régimes de retraite canadiens, qui fournira d'importants renseignements réguliers sur la mesure dans laquelle les caisses de retraite du Canada remplissent leur mission. »



**Keith Ambachtsheer**, directeur émérite, International Centre for Pension Management, Rotman School of Management, Université de Toronto

« L'équipe de recherche a réuni de nombreux points de données sur les investissements responsables, lesquels inciteront les régimes de retraite à être plus attentifs à l'importance des facteurs ESG et à remettre leurs approches en question. »



**Francisca Quinn**, Présidente, Quinn & Partners

## TRIBUNE CONSULTATIVE D'EXPERTS DU TABLEAU DE BORD DES INVESTISSEMENTS RESPONSABLES DES RÉGIMES DE RETRAITE CANADIENS

- **Andrea Moffat**, vice-présidente, Ivey Foundation
- **Ed Waitzer**, Waitzer Professional Corporation
- **Francisca Quinn**, fondatrice et présidente, Quinn & Partners
- **Hugh O'Reilly**, président et chef de la direction, Acuity Global
- **Jessie Sitnick**, vice-présidentes, Affaires commerciales et publiques, Argyle
- **Keith Ambachtsheer**, président, KPA Advisory Services
- **Randy Bauslaugh**, Randy Bauslaugh Professional Corporation
- **Rosalie Vendette**, experte en finance durable, DecodESG

# RÉSUMÉ

(Également disponible en anglais)

L'investissement durable prend de l'ampleur et occupe déjà une place essentielle dans la gestion des caisses de retraite les plus vastes du Canada. Cet élan intervient à un moment où l'économie mondiale subit des changements rapides, caractérisés par une transition accélérée vers la carboneutralité et la poursuite d'un éventail d'objectifs axés sur la durabilité et l'inclusivité. Il est donc essentiel pour permettre aux caisses de retraite canadienne de maintenir leur tradition d'excellence. Collectivement, les douze caisses analysées dans les présentes détiennent actuellement des placements de plus de 160 milliards de dollars dans des solutions qu'elles définissent comme étant durables sur le plan environnemental, allant de l'énergie renouvelable à des éléments d'infrastructure et des bâtiments écologiques; le tout représente 7 % de leur actif total.<sup>1</sup>

De plus, bon nombre des caisses de retraite donnent activement suite aux résultats des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) en investissant dans des entreprises qui abordent des enjeux tels que la diversité des genres au sein de leur conseil, le lobbying responsable et le paiement des impôts. De même, plusieurs des caisses déploient des efforts pour améliorer leur propre gouvernance, notamment en

accroissant la diversité de l'équipe de direction, veillant à la concordance des primes incitatives des hauts dirigeants avec les cibles ESG et élargissant les compétences environnementales et sociales au sein de leur conseil.

Le *Tableau de bord des investissements responsables des régimes de retraite canadiens* vise à mettre en lumière ces enjeux et à faire état des progrès réalisés. Les caisses de retraite représentent un important bassin de capitaux à investir<sup>2</sup> et visent des mandats à long terme. Bon nombre d'intervenants – secteur public, milieu des affaires, société civile et certains bénéficiaires – souhaitent de plus en plus savoir comment les caisses de retraite abordent le défi lié à la transition vers le développement durable dans une gamme de dimensions environnementales et sociales. Le Tableau de bord vise à encourager un dialogue et un engagement ouverts dans le but de favoriser le déploiement d'un effort collectif pour réorienter l'affectation des capitaux.

Le *Tableau de bord des investissements responsables des régimes de retraite canadiens* se penche sur neuf principaux indicateurs axés sur l'impact durable, la gouvernance durable et l'impact financier. Les indicateurs de gouvernance durables portent sur une gamme de facteurs ESG. Quant à ceux liés à l'impact durable, ils visent surtout les enjeux



climatiques en tenant compte des données actuellement disponibles et de l'importance d'accélérer les progrès.

À mesure que la transition vers une économie respectueuse du climat s'accélère, les investisseurs mondiaux entament ce qui est appelé à être la plus importante réaffectation de capitaux de l'histoire de la civilisation, soit une somme supérieure à 100 billions \$US d'ici 2050, selon Mark Carney<sup>3</sup>.

Pour suivre le rythme des changements et obtenir leur juste part des occasions de placement commercialement avantageuses et axées sur une croissance propre, les régimes de retraite canadiens doivent négocier un « virage fondamental »<sup>4</sup> pour accroître leurs placements dans des solutions sobres en carbone (en effectuant chaque année de nouveaux investissements dans ce domaine représentant de 2 % à 5 % de leur actif net ou de leur actif sous gestion<sup>5</sup>) et décarboniser entièrement toutes leurs catégories d'actif. Appliqués au bassin de capitaux de retraite de 4 billions de dollars du Canada, des placements d'une telle ampleur se traduisent par de nouveaux investissements de 80 à 200 milliards de dollars par année dans l'économie sobre en carbone. Comme les répercussions des capitaux répartis aujourd'hui se feront sentir pendant plusieurs

décennies, ces placements devront être effectués bien avant 2050, cible pour la carboneutralité de l'économie réelle.

Cet automne, les gestionnaires des deuxième et troisième caisses de retraite en importance au Canada ont relevé la barre, annonçant leur intention d'atteindre la carboneutralité des émissions et de lier ces cibles à la rémunération des dirigeants.

Le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) a fixé des cibles pour la réduction de l'intensité des émissions de carbone de son portefeuille de 45 % d'ici 2025 et de 67 % d'ici 2030, par rapport aux émissions de 2019. Ces cibles touchent tous ses actifs réels, ainsi que ses placements dans des ressources naturelles privées, des actions et des obligations de sociétés des marchés publics et privés, y compris ceux détenus auprès de gestionnaires externes. Le RREO a aussi annoncé qu'il avait affecté la somme de 5 milliards de dollars à des solutions climatiques et transitoires jusqu'à présent en 2021 et qu'il renflouerait son portefeuille de placements écologiques de 30 milliards de dollars.

Pour sa part, la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) a mis à jour ses engagements climatiques pour

accroître ses actifs écologiques, les portant de 36 à 54 milliards de dollars d'ici 2025. Elle compte aussi réduire de 60 % l'intensité des émissions de carbone de son portefeuille entier d'ici 2030, créer une enveloppe de transition de 10 milliards de dollars pour décarboniser les principaux secteurs responsables des émissions de carbone et quitter entièrement le secteur de la production de pétrole (qui ne représente actuellement que 1 % de son portefeuille) d'ici la fin de 2022.

D'autres caisses de retraite ont aussi élaboré des plans de carboneutralité, qu'elles n'ont pas encore rendus publics. Nous croyons donc que cette tendance se poursuivra.

Bien que ce soit encourageant de voir les « Révolutionnaires de l'érable » (surnom donné par le magazine *The Economist* aux vastes caisses de retraite du Canada en raison de leur gouvernance solide et de leur excellent rendement<sup>6</sup>) relever le défi du climat, il est possible que l'absence de définitions et attentes claires entraîne des coûts inutiles, des retards, des occasions manquées et même des risques pour le rendement financier.

À mesure que la vague de placements déferle vers la carboneutralité à l'échelle mondiale, le moment est venu de

positionner les caisses de retraite canadiennes (peu importe leur taille) pour la réussite.

Pour ce faire, il faudra élaborer une définition claire (qui devra peut-être évoluer au fil du temps) de ce que constitue un portefeuille axé sur la carboneutralité et faire en sorte que l'objectif de carboneutralité soit une attente ou une exigence pour toutes les caisses de retraite. Il y a deux options pour mandater cet objectif ou encourager son atteinte : la modification de la Loi sur les normes de prestation de pension du Canada, du Règlement sur les normes de prestation de pension, et des règlements provinciaux applicables; ou la modification des exigences autorisant le statut d'exemption fiscale dans la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada. Des mesures doivent être prises de toute urgence pour évaluer et mettre en œuvre une solution, particulièrement à la lumière du contexte réglementaire fragmenté du Canada. Les caisses de retraite devraient pouvoir s'appuyer sur un cadre commun pour produire leurs rapports, plutôt que sur des « réinventions de la roue » tant nombreuses que coûteuses de la part de diverses provinces et agences. Un tel cadre permettrait d'effectuer des comparaisons justes entre les caisses de retraite et de procéder à des évaluations équitables.

Bien qu'il n'existe aucune norme mondiale incontestable pour la façon de calculer la carboneutralité, il existe des pratiques optimales locales et des normes internationales crédibles que le Canada pourrait utiliser pour élaborer des lignes directrices. Citons notamment les normes du *Partnership for Carbon Accounting Financials*, que la CDPQ et le RREO ont tous deux utilisées<sup>7</sup>.

Selon les analyses de portefeuilles effectuées pour ce rapport, et par les deux caisses de retraite canadiennes qui ont annoncé des objectifs de carboneutralité, un passage trop lent, pendant cette période sans précédent de réaffectation des capitaux, à des activités sobres en carbone pourrait être coûteux. Il faut donc agir dès maintenant pour mettre en œuvre des stratégies de carboneutralité.

Cela dit, une stratégie de carboneutralité ne consiste pas simplement à délaissier les actifs à forte intensité carbonique, ce qui est déjà survenu dans une large mesure en raison des forces du marché et des liquidations motivées

par des facteurs liés au rapport risque-rendement, lesquelles ont eu pour effet de ramener l'exposition des principaux portefeuilles canadiens aux actions liées aux combustibles fossiles à un dixième de leur pondération d'il y a dix ans<sup>8</sup>.

Les régimes de retraite ont toujours la possibilité, à titre d'actionnaires, de jouer un rôle concret pour aider les entreprises à forte intensité carbonique à mettre leur actif à profit pour opérer la transition de « l'énergie grise à l'énergie verte », par l'intermédiaire d'initiatives telles que *Say on Climate* et Engagement climatique Canada<sup>9</sup>. Cela dit, cet engagement doit reposer sur une évaluation honnête des dépenses en capitaux de l'entreprise pour « éviter de tomber dans le piège de l'écoblanchiment 2.0 »<sup>10</sup>.

Manifestement, les régimes de retraite ont la possibilité de viser plus haut quand il s'agit d'investir de façon responsable. Le *Tableau de bord des investissements responsables des régimes de retraite canadiens* est un outil décisionnel rigoureux qui a pour objet de les aider à accroître leur ambition pour un avenir inclusif et durable.

# LISTE EN DIX POINTS DES RÉGIMES DE RETRAITE DURABLES

- 1.** La caisse de retraite vise-t-elle un objectif de carboneutralité reposant sur la science et s'appuyant sur des cibles intérimaires publiées de façon transparente?
- 2.** Quel pourcentage de l'actif total net ou de l'actif sous gestion de la caisse est-il investi dans des solutions durables crédibles et définies de façon transparente, dont l'exposition selon les catégories d'actif et les entités est fournie sur une base annuelle? [20 % ou plus de l'actif total net ou de l'actif sous gestion\*]
- 3.** La caisse de retraite publie-t-elle le total des émissions financées et l'intensité de carbone de son portefeuille, avec des répartitions par catégorie d'actif, tout en réalisant une réduction de l'intensité des émissions d'au moins 7 % par année<sup>11</sup>?
- 4.** La caisse de retraite a-t-elle révélé publiquement un lien entre la rémunération et les cibles ESG, avec des détails concernant la cible et le pourcentage de la rémunération variable qui est tributaire de l'atteinte de la cible?
- 5.** Quel est le rapport entre la rémunération totale des employés au salaire le plus élevé et celle des employés au salaire médian? [moins de 8:1\*]
- 6.** Quel pourcentage des membres de l'équipe de haute direction et du conseil d'administration s'identifient-ils à titre de membre d'une minorité visible ou de personne autochtone? [27% ou plus\*]
- 7.** Quel pourcentage des membres de l'équipe de haute direction et du conseil d'administration s'identifient-ils à titre de personne de sexe non-masculin? [50 % ou plus\*]
- 8.** Quel pourcentage de toutes les résolutions environnementales et sociales la caisse a-t-elle appuyé au cours de la plus récente année? [75 % ou plus\*]
- 9.** Quel pourcentage des membres du conseil d'administration ont démontré des compétences environnementales et sociales, que ce soit en œuvrant auprès d'une organisation axée sur l'économie propre ou en contribuant à des publications environnementales et sociales notables? [30% ou plus\*]
- 10.** La caisse de retraite a-t-elle adopté une politique veillant à ce que ses activités politiques et celles de ses organisations en portefeuille cadrent avec ses priorités ESG?

\*Dénote une pratique optimale.

## TABLEAU 1 – CONCLUSIONS SOMMAIRES

Caisse	Taux de rendement annualisé sur 5 ans <sup>12</sup>	Actif sous gestion total (M C\$)	% actif dans solutions durables	Empreinte carbone annuelle (tCO <sub>2</sub> e/M\$) <sup>13</sup>	Cible de carboneutralité	Lien entre rémunération et ESG	Rapport entre salaire du président et de l'employé moyen	Diversité des dirigeants <sup>14</sup>	% des résolutions E&S appuyées	Compétences E&S du conseil	Signataire de Climate Action 100+
AIMCO	6,10 %*	118 600 \$*	3 %*	59*	Non	Non	12:1*	19 %	51 %	9 %	Oui
BCIMC	9,30 %**	199 600 \$**	1 %*	110.7*	Non	Non	13:1**	21 %	60 %	14 %	Oui
CDPQ	7,80 %*	365 500 \$*	9 %*	49*	Oui	Oui	ND	24 %	ND	13 %	Oui
CPCP	8,80 %*	29 597 \$*	1 %*	ND	Non	Oui	ND	32 %	ND	44 %	Oui
CPPIB	11,00 %*	596 353 \$*	11 % <sup>15</sup>	115****	Non	Oui	8:1**	32 %	76 % <sup>16</sup>	17 %	Non
HOOPP	10,29 %*	104 000 \$*	8 %*	ND	Non	No	ND	18 %	ND	13 %	Non
OMERS	6,50 %*	105 000 \$*	3 %****	58****	Non	Oui	ND	24 %	ND	13 %	Non
OPB	7,20 %*	31 000 \$*	ND	ND	Non	No	ND	30 %	ND	13 %	Non
OPTRUST	7,10 %*	26 500 \$*	ND	ND	Non	No	4:1*	22 %	ND	20 %	Oui
OTPP	7,00 %*	221 200 \$*	14 %***	79*****	Oui	Oui	13:1*	28 %	ND	18 %	Oui
PSP	9,30 %**	204 500 \$**	6 %**	92**	Non	Non	10:1**	23 %	ND	0 %	Non
VEST	ND	19 441 \$*	ND	ND	Non	Non	8:1	23 %	ND	10 %	Non

Code de couleurs de base. Voir l'annexe du rapport pour une description détaillée du code de couleur applicable à chaque ICP

	Pratique optimale par rapport à la norme objective
	Progrès en cours
	Beaucoup plus de progrès requis ou aucun renseignement

\*As of 31/12/2020  
 \*\*As of 31/03/2021  
 \*\*\*As of 30/06/2021  
 \*\*\*\*As of 30/06/2020  
 \*\*\*\*\*As of 31/12/2019



# NOTE DE FIN

## CITATIONS

- 1 Ce chiffre repose sur les renseignements applicables à neuf des caisses; si les renseignements applicables aux autres étaient disponibles, le montant global serait plus élevé.
- 2 Le patrimoine des régimes de retraite canadiens s'élevé à 4,2 billions de dollars. Consulter : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/201211/dq201211c-fra.htm>
- 3 Howell, J. (28 septembre). « Mark Carney: \$100 trillion needed to build 'net zero' economy. » *Climate & Capital Media*. <https://www.climateandcapitalmedia.com/mark-carney-showcases-net-zero-in-climate-week/>
- 4 Citation de Ziad Hindo, chef des placements du RREO dans l'article « Ontario Teachers' Pension Plan Ramping up Green Investments in Net-Zero », *The Globe and Mail*, 21 sept. 2021. <https://www.theglobeandmail.com/business/article-ontario-teachers-pension-plan-ramping-up-green-investments-in-net-zero/>
- 5 Investissement annuel additionnel requis pour atteindre des objectifs d'énergie propre axés sur la carboneutralité – 3,8 billions \$US (somme requise de 5 billions \$US moins investissement annuel actuel de 1,2 billion \$US) – selon l'IEA. Ce chiffre repose sur l'hypothèse générale voulant que de 25 % à 75 % de l'écart d'investissement soit comblé par des investisseurs à long terme du secteur privé, comme des caisses d'assurance (26,8 billions \$US) et des caisses de retraite (35 billions \$US représentant 57 % des bassins de capitaux à long terme), ce qui correspond à une somme variant entre 0,54 billion \$US et 1,6 billion \$US par année pour les caisses de retraite mondiales, soit de 2 % à 5 % de leur actif sous gestion. Les caisses de retraite canadiennes occuperaient sans doute l'extrémité supérieure de cette fourchette, compte tenu de leur longue expérience et de leur exposition actuellement élevée aux actifs d'infrastructure, où se situe la majeure partie de l'écart d'investissement. En moyenne, les caisses de retraite canadiennes conservent leurs placements pendant 6,4 ans, ce qui suppose une exposition moyenne de 20 % affectée aux solutions. Pour plus de renseignements, consulter : <https://www.iea.org/reports/net-zero-by-2050>, <https://www.oecd.org/finance/private-pensions/global-pensionstatistics.htm>, [https://unfccc.int/files/adaptation/workstreams/loss\\_and\\_damage/application/pdf/unep.pdf](https://unfccc.int/files/adaptation/workstreams/loss_and_damage/application/pdf/unep.pdf), <https://www.pionline.com/assets/docs/CO110363512.PDF>, <https://www.oecd.org/daf/fin/private-pensions/Pension-Markets-in-Focus-2020.pdf>, [https://unfccc.int/files/adaptation/workstreams/loss\\_and\\_damage/application/pdf/unep.pdf](https://unfccc.int/files/adaptation/workstreams/loss_and_damage/application/pdf/unep.pdf)
- 6 *The Economist* (3 mai 2012). *Maple revolutionaries* (Révolutionnaires de l'érable). <https://www.economist.com/finance-and-economics/2012/03/03/maple-revolutionaries>
- 7 <https://carbonaccountingfinancials.com/>
- 8 Analyse de *Corporate Knights* concernant l'exposition des caisses de retraite canadiennes aux actions de sociétés ouvertes du secteur de l'énergie du GICS du 20 sept. 2011 au 20 sept. 20, 2021, effectuée à l'aide de S&P Capital IQ. Les placements du RPC dans le secteur énergétique sont passés de 22,77 % le 20 sept. 20 2011 à 1,94 % le 20 sept. 2021.
- 9 Pour plus de renseignements, consulter : <https://climateengagement.ca/>
- 10 Le 5 oct. 2021, entrevue des auteurs du rapport avec un haut dirigeant de l'un de plus vastes régimes de retraite au Canada.
- 11 Programme pour l'environnement de l'ONU (2019). <https://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/communique-de-presse/il-faut-reduire-les-emissions-mondiales-de-76-par-au>
- 12 Rendement net de la caisse total. Aucun code de couleur pour cette colonne, puisque c'est problématique de comparer le rendement financier des caisses de retraite, qui ont des profils différents en matière de passif et ne visent pas les mêmes stratégies de placement.
- 13 Les caisses de retraite ont défini elles même les solutions durables pour le moment.
- 14 Moyenne de la diversité de genres parmi les dirigeants, de la diversité raciale parmi les dirigeants, de la diversité des genres au sein du conseil et de la diversité raciale au sein du conseil.
- 15 Tiré d'une entrevue effectuée le 05/10/2021.
- 16 Ce chiffre est incomplet. Il représente seulement un sous-ensemble des thèmes environnementaux et sociaux que le RPC a présentés globalement.

# REMERCIEMENTS

Les auteurs visent à souligner le soutien financier et le partenariat stratégique de la Fondation familiale Trottier, et à remercier la tribune consultative d'experts\*, dont les membres ont généreusement contribué leurs sages propos et leur temps, ainsi que les représentants des entités responsables de gérer les principales caisses de retraite, qui ont pris le temps d'examiner leur tableau de bord et de fournir des commentaires à leur sujet. Citons notamment l'Alberta Investment Management Corporation (AIMCo), la British Columbia Investment Management Corp (BCI), l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (OIRPC), la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), le Régime de retraite de Postes Canada, OMERS, le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO), OPTrust et Vestcor.

## **Tribune consultative d'experts du Tableau de bord des investissements responsables des régimes de retraite canadiens**

- Andrea Moffat, vice-présidente, Ivey Foundation
- Ed Waitzer, Waitzer Professional Corporation
- Francisca Quinn, fondatrice et présidente, Quinn & Partners
- Hugh O'Reilly, président et chef de la direction, Acuity Global
- Jessie Sitnick, vice-présidentes, Affaires commerciales et publiques, Argyle
- Keith Ambachtsheer, président, KPA Advisory Services
- Randy Bauslaugh, Randy Bauslaugh Professional Corporation
- Rosalie Vendette, experte en finance durable, DecodESG